

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Compte rendu comité de pilotage

- Le SNUipp.FSU des Hautes-Pyrénées - CAPD, CTPD, CDEN, Audiences -

Date de mise en ligne : mardi 6 octobre 2015

Description :

Comme lors du dernier Comité de Pilotage, ce qui prime pour les élus, c'est très clairement la problématique de la territorialisation : mise en place de la nouvelle carte des Intercommunalités sur le 65 (9 grandes Communautés de Communes au lieu de 30 précédemment), transfert de la compétence école et périscolaire aux Communautés de Communes …

SNUipp-FSU 65

L'objectif affiché est de réfléchir sur l'offre à l'échelle d'un territoire, réflexion basée sur le principe de la mutualisation des coûts, des investissements,... Dit comme cela, le projet est alléchant. Sur le terrain, il en est tout autrement. Tout d'abord, il faut savoir que dès qu'une commune délègue une compétence, elle n'a plus la main dessus. C'est le Conseil Communautaire qui prend les décisions. Or, le fonctionnement actuel des communautés de Communes est opaque le plus souvent, et les élus municipaux, comme les citoyens, n'ont aucun retour sur les choix et les discussions qui y ont lieu, car tout se décide entre maires et adjoints. Ensuite, cette restructuration territoriale a pour objectif principal de faire des économies budgétaires (ce qui est loin d'être vérifié car on assiste plutôt à un empilement de strates où plus personne ne sait qui fait quoi). Enfin, il n'est pas interdit de penser que ce choix vise avant tout à répondre aux directives européennes stigmatisant le soi-disant « mille feuilles » français, exigeant de réduire le nombre de communes, de mettre en place des grandes régions entrant dans le cadre de l'Europe, bref, de mettre par terre l'organisation territoriale construite par la République.

Qu'avons-nous fait lors de ce Comité de Pilotage ? Nous avons regardé circonscription après circonscription les effectifs de classes, l'état des locaux, les distances parcourues par les enfants pour aller à l'école, à la cantine. Mais aussi si les écoles d'un RPI appartenaient ou non à la même Communauté de Communes, si la compétence école relevait de la marie ou de la Communauté de Communes, s'il un PEDT avait été mis en place... Nous avons regretté que les difficultés rencontrées par les enseignants sur le terrain n'aient pas fait l'objet de demande de renseignements afin d'évaluer plus finement la demande pédagogique (nombre d'enfants allophones, nombre d'enfants suivis par le RASED ou par des structures extérieures, nombres d'enfants avec AVS et suivi MDPH, intervention ou non du RASED sur l'école... L'administration nous a répondu que c'était « pour ne pas surcharger les directeurs de tâches administratives supplémentaires ». Sauf que là, on discute de restructuration d'écoles (fusion / fermeture / ouverture), de restructuration de RPI (réorganisation / RPI concentrés, création ou non de nouvelles écoles centrales...) sans tenir compte des difficultés que peuvent rencontrer les enseignants dans leurs écoles.

Le seul point positif, c'est que les élus nationaux et départementaux puissent entendre ce que les enseignants ont à dire, à savoir que non, ça ne se passe pas bien dans les écoles, que non les conditions ne sont pas satisfaisantes, que les RASED sont incomplets et n'interviennent pas partout, que nous manquons de remplaçants, que les élèves en grande difficultés sont insuffisamment pris en charge, que les promesses d'augmenter le nombre d'enseignants ne sont pas arrivées jusque dans notre département, ni même dans notre région, que les salaires ne suivent pas,...

Compte rendu détaillé et analyse du SNUipp 65 en pièces jointes